



Ferme de Marenla

Informations

20 Juin 1989.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL:

Conseil au complet.
Séance ouverte à 20h30.

=====

Auditeurs: 8.

=====

Bulletin n°2: Aucune remarque.

Application des décisions de la réunion du 9 Mai 1989:

- La Place de l'Abreuvoir a été débarrassée de ce qui l'encombrait.
- Le Comité des Fêtes a été reconstitué.
- Les travaux pour la pièce annexe de la Mairie ont été entrepris (cantonnier et T.U.C.)
- La salle de bains a été vendue.
- La Commission spécialisée a visité les routes et les chemins. Des devis ont été établis.

S.I.V.O.M.: Le 12 Juin a eu lieu à Beaurainville l'élection du nouveau bureau du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples). 17 Communes du Canton y étaient représentées, chacune par deux délégués (pour Marenla: le Maire et le 1er Adjoint, le 2ème Adjoint y assistant comme auditeur).

M. Lejosne, Maire de Beaurainville, a été élu Président. Ont été élus Vice-Présidents: M. Sergent, Maire de Brimeux (section "Ordures ménagères"), M. Bataille, Maire de Loison (section "Eau"), M. Deligny, Maire de Lépinoy (section "Assainissement").

Travaux: -Les tuyaux de deux traversées de route ont été débouchés par les pompiers du Centre de secours de Montreuil. Une lettre de remerciements leur a été adressée. La visite des points d'eau (bouches d'incendie) sera effectuée sous peu.

-Lettre du Conseil paroissial qui constate avec satisfaction les efforts entrepris pour embellir le village et qui signale la nécessité de s'intéresser à la toiture de l'Eglise. La Commission des Bâtiments se rendra sur place et un spécialiste sera contacté pour les travaux à effectuer.

- Lettre de M. Kindts (propriétaire d'un terrain au "Bus de Marles pour entretien du bas-côté).
- Lettre pour marquage de la route à Marenla (pointillé central). La demande a été transmise par le Conseil Général au service compétent.
- Peinture bâtiment Ecole-Mairie: Le travail sera effectué selon les possibilités.
- Devis: Trois devis ont été présentés au Conseil:
 - 1) Goudronnage rues du Bas (752m): la dépense serait comprise entre 30 000F et 50 000F. Cette réfection est décidée par le Conseil.
 - 2) Pose de tuyaux au Bus de Marles (face ferme Fauvel): Montant de la dépense: 37 000F. Une solution de remplacement moins coûteuse sera demandée.
 - 3) Traversée de route (maisons Ducrocq et Layunta): Montant du devis: 14 000F. Là aussi, une solution moins coûteuse sera étudiée.
- Chemins du Fonds de Remembrement: Le problème de l'emploi du cantonnier sur ces chemins est examiné.

14 Juillet: La Fête du 14 Juillet comprendra deux parties:

- 1) L'organisation de la commémoration par la Municipalité (dépôt de gerbe-réception gratuite de la population-récompenses aux enfants). De plus, après discussion, une majorité de Conseillers accepte la proposition de concert de l'Union Musicale, qui s'engage à assurer comme par le passé l'animation des fêtes communales. La quête au profit des soldats sera supprimée. Le mandat traditionnel adressé aux jeunes de Marenla sous les drapeaux sera pris en charge par le Budget des Fêtes et Cérémonies.
- 2) Organisation de stands de jeux (payants) par le Comité des Fêtes.

Comité des Fêtes: Les membres du Bureau du Comité des Fêtes ayant démissionné, un nouveau Comité a été constitué le 6 Juin 1989 dont voici la composition:

Président d'Honneur: M. Secrétin Eugène.
 Présidente: Mme Rouzé Jacqueline.
 Vice-Présidente: Mme Merlin Laurence.
 Secrétaire: M. Lambert Jean-Claude.
 Secrétaire-adjointe: Mme Davesne Georgette.
 Trésorier: M. Thuilliers Jean-Michel.
 Trésorier-Adjoint: M. Hénin Jocelyn.
 Membres: M. M. Devriendt Reynald-Hotrique Francis-Maillard Albert.

Ce Comité des Fêtes est désormais une Société à part entière qui sera totalement indépendante du Conseil Municipal. Les personnes désireuses d'aider ce Comité peuvent se faire connaître à tout moment.

Licence de boissons (Garbe): Le dossier d'achat de cette licence a enfin été achevé après de nombreuses démarches. Légalement, cette licence doit être exploitée par le Comité des Fêtes. Son utilité sera à revoir ultérieurement.

Papier recyclé: Le Conseil accepte le principe du dépôt d'un container à vieux papiers qui pourrait être placé derrière les dépendances de la Mairie, à l'entrée du parking (Société GORDAM à Marconnelle). Le bénéfice de ce dépôt serait attribué à la Coopérative scolaire.

Photocopieur: Après étude du problème, le Conseil accepte d'envisager l'achat d'un photocopieur d'occasion qui serait utilisé par l'Ecole.

Taxe professionnelle: Sur demande de M.Devriendt, le Conseil décide l'exemption de la taxe professionnelle du terrain de camping, comme cela avait été accordé à la scierie Grémont (durée légale de l'exemption: 2 ans).

Vente d'arbres: Deux arbres cassés au lieudit l'Isle sont mis en vente (2,766^m de bois de chauffage) au prix de 150F le mètre cube. Les amateurs se feront connaître en Mairie (délai limite: 3 Juillet).

Séance close à Minuit quinze.

INFORMATIONS.

=====

Résultats des Elections européennes du 18 Juin 1989:

Inscrits: 203- Votants: 163 (80,29%) - Suffrages exprimés: 159.

Ont obtenu:

Liste Herzog: 4 voix-	Liste Touati: 0-	Liste Goustat: 30.
Liste G.d'Estaing: 51-	Liste Llabres: 0-	Liste Veil: 4.
Liste Fabius: 33-	Liste Biancheri: 0-	Liste Gauquelin: 2.
Liste Alessandri: 1-	Liste Joyeux: 2-	Liste Waechter: 14.
Liste Le Pen: 12-	Liste Cheminade: 0-	Liste Laguiller: 6.

Congés:

Le Secrétaire de Mairie sera en congé du 15 Juillet au 30 Juillet 1989. Si vous avez un dossier important à faire établir, tenez-en compte. Les permanences à la Mairie se tiendront aux jours et heures habituels.

Elagage:

Il est rappelé que l'élagage des haies et l'échardonnage sont obligatoires avant le 14 Juillet.

